



Le Stalexique

Mars & Avril 2018 Volume 33 No. 2

*Hommage et Reconnaissance à
M. Aurèle Plante*

Aurèle Plante

*Une vie marquée par la
passion du sport*



Page 5

Dans ce numéro :

Mot du maire	2
Nouvelles Municipales	3
Informations Générales	12
Procès-verbaux	13
Place aux organismes	16

*Il y a de ces gens qui laissent des traces...
Au-delà du temps, ils survivront.*

M. Aurèle Plante est un de ceux-là. C'est en ces mots que M. le maire a rendu hommage à M. Plante, au nom des aleximontois, aleximontoises, lors de ses funérailles samedi le 14 avril dernier. M. Aurèle a contribué de façon exemplaire à la vitalité sportive de Saint-Alexis-des-Monts durant plus de 4 générations, dans un souci d'excellence et de dépassement.

Un petit homme mais combien grand! Un homme d'exception qui, par son action, son dévouement et son talent, a marqué la scène sportive aleximontoise. Nous lui devons beaucoup!

(suite du témoignage à la page 2)

MOT DU MAIRE

**Concitoyens, Concitoyennes,**

À titre de maire de la municipalité, je tiens à rendre hommage à M. Aurèle Plante, par le biais de notre journal municipal, en guise de reconnaissance pour tout ce qu'il nous a légué.

Un homme d'action qui, tout au long de sa carrière contribue, au développement de l'élite sportive aleximontoise, dirigeant plusieurs équipes, que ce soit au baseball, au hockey, au ballon-balai ou à la balle molle. Il touche le cœur de plusieurs familles aleximontoises: les Damphousse, Bellemare, Lemay, Michaud, Vallières, Rondeau, Frappier, Landry, Lessard et combien d'autres....

(Suite de l'allocution)

Le départ de M. Aurèle Plante, nous attriste...
C'est toute une population qui est en deuil...

Son cheminement, marqué par le courage et la détermination, témoigne de notre riche histoire sportive, reconnue à la fois, par sa façon de transmettre son savoir aux jeunes et **dans le respect qu'il imposait**. Pendant plusieurs années, il accompagne des athlètes, avec la même philosophie. Il les amène à constater que la façon de pratiquer un sport, se rapproche de la manière de vivre de quelqu'un, leur inculquant le désir de vaincre honnêtement, tout en respectant l'adversaire et avec l'honneur de bien représenter sa municipalité. D'ailleurs, sa passion pour les sports l'amène à voyager d'une paroisse à l'autre et dans plusieurs régions, à des compétitions au niveau régional et provincial.

Veuillez croire, la mort n'effacera pas tout ce que M. Aurèle a fait pour les citoyens de Saint-Alexis-des-Monts et plus particulièrement auprès de la jeunesse. Généreux, il ne compte jamais ses heures, ni son temps et ne demande rien en retour.

Pour lui, le temps ne compte pas, c'est la réussite dans toutes ses réalisations, qui le guide.

En 1971, il s'associe avec plusieurs bénévoles pour mettre en œuvre son projet et créer un service des loisirs, envisageant la réalisation d'une installation sportive. Suite à plusieurs démarches, il forme une équipe de sportifs, de bénévoles, et un véritable chantier voit le jour sous sa gouverne.

En 1983, le Complexe Sportif ouvre ses portes officiellement, Cette réalisation permet d'assurer une continuité dans le cheminement sportif de la relève aleximontoise, créant une véritable culture locale de hockey en formant de jeunes joueurs talentueux.

Suite à de nombreuses victoires, il rafle de nombreux prix et sa réputation d'entraîneur sur la scène sportive régionale n'est plus à faire....

Membre de l'élite sportive, il jouit d'une grande respectabilité. Malgré les distinctions, il demeure humble et fier de partager son savoir et son expertise avec les différents sportifs qu'il côtoie.

En 1985, il est à nouveau sollicité par la municipalité au niveau de la gestion des sports et loisirs. Dans le cadre de ses fonctions, il collabore à la préservation de la patinoire, ainsi qu'à l'adaptation et modernisation des infrastructures existantes.

Déterminé, M. Plante contribue également au développement de la relève sportive, accompagnant plusieurs jeunes dans leur entraînement pour atteindre le niveau de qualification nécessaire pour les compétitions, planifie les séances d'entraînement, participe aux nombreux événements sportifs, évalue les rendements des athlètes, les motive et les prépare en prévision des compétitions « Élite ».

Lors des compétitions, il compile les statistiques sportives sur un bout de papier. Tout cela dans un climat amical et avec une discipline rigoureuse. Au fil des ans, il devient une des personnalités les plus crédibles sur la scène sportive. Ses conseils et ses critiques sont très appréciés dans le milieu.

En 1991, il devient directeur des Loisirs Municipaux.

En 1993, **le Complexe sportif est nommé en son honneur**, 10 ans après sa construction soulignant son grand bénévolat et sa contribution exemplaire à la vie sportive de Saint-Alexis-des-Monts. Au mois d'août de la même année, il reçoit la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne.

En 2009, atteignant de nouveaux sommets, il est nommé personnalité de l'année au Gala annuel de la Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, et en janvier, il est intronisé au Temple de la Renommée sportive de la Mauricie.

Sa vie n'est pas banale... Au contraire, elle est animée par un rêve. Ce rêve de performance à tous les niveaux. Il aide plusieurs jeunes sportifs à réaliser leurs rêves et leurs passions. Mais, au-delà de la performance, il y a la dimension humaine.

Par son parcours remarquable, il n'y a aucun doute, M. Plante est devenu un acteur incontournable sur la scène sportive locale, régionale et nationale. Il est devenu une légende, un grand ambassadeur. Suite à son départ, il nous laisse un héritage sportif important pour les générations futures. Et jamais, nous ne connaissons un directeur des loisirs avec autant de dévouement et don de soi. À sa façon, il a poursuivi son rêve et exprimé avec fierté, là où conduire le jeune au succès. Nous nous devons d'honorer sa mémoire et poursuivre son œuvre, en aidant les jeunes à évoluer sur la scène sportive.

En ces moments de tristesse, au nom des membres du conseil municipal et des citoyens de Saint-Alexis-des-Monts, je tiens offrir aux membres de sa famille, nos plus sincères condoléances.

* * * * *

NOUVELLES MUNICIPALES

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Période d'ouverture : Du 19 mai au 28 octobre 2018



**Situé à l'arrière du garage
municipal au 606,
route 349**

Tél : 819-690-6333

DIMANCHE	De 8h30 à 16h30
LUNDI	De 8h30 à 12h00 De 13H00 à 16h30
MARDI	De 8h30 à 12h00 De 13H00 à 16h30
MERCREDI	De 8h30 à 12h00 De 13H00 à 16h30
JEUDI	De 8h30 à 12h00 De 13H00 à 16h30
 VENDREDI	De 8h30 à 16h30
SAMEDI	De 8h30 à 16h30

Avant de vous rendre à l'écocentre, prière de bien vouloir **consulter les règles à suivre** lors de votre visite **ainsi que la liste des matières acceptées et refusées** qui se trouve à l'avant-dernière page de votre **calendrier municipal** ou bien consulter notre **site web** au www.saint-alexis-des-monts.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de l'éco-centre qui se fera un plaisir de vous répondre!

Posez un geste pour notre environnement !

LA CABANE À SUCRE DES ÉLUS, UN RASSEMBLEMENT POPULAIRE AU ♥ DU VILLAGE



Le député Marc H. Plante est venu rendre visite aux conseillers et citoyens.



Que dire de la réussite de cette magnifique journée mis à part que c'était un rendez-vous à ne pas manquer! Malgré un vent un peu frais, la température en a fait sortir plus d'un. Plus de 400 personnes se sont présentées à la Place des aînées pour profiter des délices d'érable en compagnie des élus. Tire sur la neige, cornets, galettes à l'érable, brochettes de fruits, mini-ferme, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous afin rendre cette journée festive et conviviale.



En complément aux gâteries à l'érable, les membres du conseil étaient heureux de servir des brochettes de fruits afin d'offrir une alternative saine! Quant au maire, il a assuré le service de la tire d'érable tout au long de l'après-midi.



Les membres du conseil sont très heureux de votre grande participation et de votre appréciation pour cet événement annuel du temps des sucres!

Rendez-vous l'an prochain pour vous sucrer le bec une fois de plus en compagnie des élus !

UNE RELÂCHE BIEN ANIMÉE À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Une vingtaine de jeunes ont pu profiter d'une multitude d'activités **GRATUITES** durant la relâche. Ateliers de cuisines, atelier scientifique, séance de yoga, rallye en raquette, activités extérieures, il y en avait pour tous les goûts. Merci à Estelle Picard et à Edy de Pretto qui ont grandement contribué à cette belle programmation. Si vous avez des suggestions pour la prochaine relâche, n'hésitez pas à communiquer avec Andréanne Renaud, directrice des loisirs, sport, culture et communications au 819-265-2046 poste 2802.



LA MUNICIPALITÉ FAIT PARLER D'ELLE UNE FOIS DE PLUS GRÂCE AUX « FAMEUX » VÉLOS-SMOOTHIE

La Gazette de la Mauricie, en collaboration avec le [Pôle d'économie sociale Mauricie](#) et la [Caisse d'économie solidaire Desjardins](#), présente la série [Cap sur l'innovation sociale](#). Dans chacune de leurs parutions d'ici juin 2018, ils mettent en lumière un projet ou une initiative entrepreneuriale qui répondent de façon originale à un besoin de la collectivité. La septième de cette série de neuf reportages parle de l'initiative des nos vélo-smoothies, bouger pour bien manger! Vous pouvez aller lire l'article complet et visionner la vidéo via le lien suivant : <https://www.gazettemauricie.com/velo-smoothies-bouger-pour-bien-manger/>



Défi Santé

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Le Défi Santé est en cours depuis le 1er avril dernier. Afin de vous aider à prendre du temps pour vous et à relever les 3 objectifs du Défi Santé, la municipalité vous propose des activités tout le long du mois d'avril. Mais outre ces activités, vous être grandement invité à bouger 30 minutes, manger 5 portions de fruits et légumes et être reconnaissant de 3 choses positives et ce, à chaque jour de la façon de votre choix. Que ce soit un dépassement personnel, un défi en famille ou entre amis, l'important est de prendre du temps pour vous et de vous amuser !!

VENDREDI 27 AVRIL 13H30 	VIENS JOUER AU HOCKEY COSOM AVEC LA MAISON DES JEUNES Tu es en 4eme année ou plus ? Viens t'amuser durant ta pédagogie avec la gang de la maison des jeunes. L'équipement sera fourni sur place.	GYMNASSE DE L'ÉCOLE DES BOISÉS	GRATUIT INSCRIPTIONS À LA MAISON DES JEUNES (819) 265-2020
LUNDI 30 AVRIL 9H30 À 10H30 	CARDIO-POUSSETTE AVEC LA MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ Venez vous dégourdir et respirer l'air pur avec votre enfant ou tout simplement entre amis. Sur un parcours de plus ou moins 1km, vous ferez plusieurs exercices et haltes durant le trajet. Le départ se fera de la salle communautaire pour se terminer à la halte santé où collation et rafraichissement seront fournis. Échanges, rires et découvertes sont au programme !	DÉPART DE LA SALLE COM- MUNAUTAIRE À 9h30	GRATUIT (AUCUNE IN- S- CRIPTION RE- QUISE) POUR INFO : 819-228-8888
LUNDI 30 AVRIL DÈS 10H00 	VEZ BOUGER À LA HALTE SANTÉ AVEC CHLOÉ FRIGON, KINÉSIOLOGUE Chloé Frigon sera sur place de 10h à 11h30 afin de vous montrer plusieurs alternatives pour bouger et vous donner des conseils pour utiliser les différentes stations d'exercices sur place.	HALTE SANTÉ (DERRIÈRE LE CLSC)	GRATUIT



*** Nouveauté ***
 Service de cantine offert
 sur place par la Maison
 des jeunes!

MÉGA VENTE DE GARAGE

SAMEDI 19 MAI—DE 9H00 À 16H
 AU PRÉAU CANADEL (à confirmer)

La vente de garage annuelle organisée par la municipalité est offerte à tous les gens désirant vendre leurs articles qui traînent au sous-sol, au grenier ou tout simplement que vous n'utilisez plus. Si vous désirez obtenir une ou des tables, rendez vous à l'hôtel de ville (101, rue de l'Hôtel-de-Ville) pour les réserver. Les tables sont au coût de 10 \$ pour la première table et de 5 \$ par table supplémentaire.

Vos tables doivent être réservées et payées avant le 11 mai. Si vous ne faites pas de réservation, il vous sera possible d'en réserver le jour même selon les disponibilités restantes (premier arrivé, premier servi). Profitez de cette journée pour faire un geste écologique et passer le mot, à votre entourage !!! **Prendre note que s'il y a très peu de participants, la vente devra être annulée.**





CAMP DE JOUR 2018 UN TOUR DU MONDE EN 40 JOURS

JOURNÉE D'INSCRIPTIONS - SAMEDI 9 JUIN DE 9H À 16H AU COMPLEXE SPORTIF AURÈLE-PLANTE

L'équipe d'animation de l'été 2018 composée d'Estelle Picard, coordonnatrice, d'Ève St-Onge, d'Alyssa Boulanger et d'Émile Béland sera sur place pour rencontrer vos enfants et répondre à vos questions.

Il est aussi possible d'inscrire votre enfant à l'Hôtel de ville lors des heures d'ouverture des bureaux jusqu'au **15 juin**.
Après cette date, des frais de retard de 20\$ s'appliqueront.

	AVEC SERVICE DE GARDE (7H À 17H30)	SANS SERVICE DE GARDE (8H30 À 16H30)	RABAIS ACCORDÉS (+ d'un enfant d'une même famille)	SORTIES	CHANDAIL
Pour tout l'été (8 semaines)	275.00\$	190.00\$*	(25.00\$) / enf.	Inclus	Inclus
À la semaine	80.00\$	60.00\$	(5.00\$) / enf.	Ajouter le coût/enf.	8.00\$ / enf.
À la journée	25.00\$	20.00\$	-	Ajouter le coût/enf.	8.00\$ / enf.

* Pour ceux ne prenant pas le forfait incluant le service de garde, il sera possible d'ajouter le service de garde à la semaine seulement, au coût de 20.00\$/semaine.



NOUVEAU

DEVIENS APPRENTI-MONITEUR(TRICE) 2 places disponibles

NOUVEAU

Tu as entre 12 et 13 ans? Tu aimerais développer de l'expérience auprès des jeunes? Tu possèdes ton cours de gardien averti? Tu as le goût de t'impliquer au camp de jour. Ceci est pour toi !!!

- **Être apprenti-moniteur signifie que :**
 - ⇒ Tu as des responsabilités (ex: préparer le matériel avec un moniteur).
 - ⇒ Tu coanimas certains jeux avec les autres moniteurs.
 - ⇒ Tu émettes tes idées dans la planification d'activités.
 - ⇒ Tu montres l'exemple aux autres jeunes du camp de jour.
 - ⇒ Tu prends de l'expérience de travail auprès des jeunes.
- **Comment ça fonctionne :**
 - ⇒ Tu t'inscris au camp de jour et tu demandes pour être apprenti-moniteur (trice).
 - ⇒ Tu fournis un court texte qui explique pourquoi tu aimerais être apprenti-moniteur (trice).
 - ⇒ Si ta candidature est acceptée (2 places disponibles), tu auras 50% de rabais sur l'inscription.
 - ⇒ Tu devras signer un petit contrat qui signifie que tu t'engages à respecter les règles et à montrer l'exemple.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Andréanne Renaud, directrice des loisirs, sport, culture et communications à arenaud@saint-alexis-des-monts.ca ou 819-265-2046 #2802



ACTIVITÉS À FAIRE À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS PROCHAINEMENT!!!

Beaucoup de belles choses s'en viennent dans les parcs cet été. Certains ajouts pour les tout-petits se feront au parc adjacent à la place Alexis-Bou langer en plus d'un renouveau au niveau du paysagement. De tout pour vous donner le goût d'aller vous y amuser en famille ou tout simplement pour prendre une pause santé ou un lunch sur l'heure du dîner ! Au niveau du Complexe sportif, une surprise saura plaire à plus d'un !!! Vous aurez droit à un nouvel item qui bonifiera les infrastructures en place et qui vous permettra de lancer des défis à vos amis, collègues et membres de votre famille. Soyez à l'affût des travaux afin de profiter pleinement de l'été à venir pour vous amuser et sortir à l'extérieur!

DEK HOCKEY JUNIOR POUR LES 5 À 14 ANS

Quand : 4 dimanches matin entre le 27 mai et le 24 juin et un avant midi par semaine (jour à déterminer) de l'été jusqu'au 24 août 2018

Heure : Entre 9h et 12h. Les heures spécifiques seront déterminées en fonction des catégories, selon le nombre d'inscriptions.

Coûts : 50\$ pour un premier enfant et 35\$ par enfant supplémentaire (payable par chèque ou en argent comptant, un reçu pourra vous être remis sur demande).

Inscriptions : En remplissant le formulaire via le site internet de la municipalité: www.saint-alexis-des-monts.ca ou sur place lors de la soirée d'inscription qui se tiendra à l'Hôtel de Ville le jeudi 24 mai de 18h à 19h30.



PLAGES HORAIRES GRATUITES ET LOCATION DE LA SURFACE DE DEK-HOCKEY



Afin de favoriser l'accessibilité de la surface de Dek Hockey à un plus grand nombre de personnes, celle-ci sera ouverte gratuitement selon des plages horaires prédéterminées (l'horaire à venir). Il sera aussi possible de la louer pour des groupes respectifs ou pour des événements ponctuels aux tarifs suivants: 50\$ pour 1h ou 85\$ pour 2h. Pour ce faire, vous pouvez appeler à la municipalité au 819-265-2046 poste 2802. Passez le mot !!!



JOUER POUR JOUER DE RETOUR CET ÉTÉ



Le concept Jouer pour Jouer est basé sur la pratique récréative d'un sport ou d'activités physiques diversifiés. Il est axé sur l'initiation à l'activité, sans compétition, sans classement, sans arbitre et sans entraînement, d'où l'appellation : *Jouer pour Jouer*. Les enfants sont amenés à bouger pour s'amuser, tout simplement. C'est grâce à un partenariat avec l'URLS de la Mauricie que la municipalité peut offrir aux jeunes une diversité d'activités tout au long de l'année et ce tout à fait gratuitement.

Pour qui ? : Les enfants âgés entre 5 et 12 ans, leurs parents et amis! L'idée est de se rassembler dans un parc pour s'amuser et jouer tous ensemble.

Quoi? : Par le biais du sondage qui a été envoyé dans les classes de vos enfants, plusieurs sports dont le soccer, le DBL et le tennis ont été retenus.

Horaire: Nous travaillons fort pour que l'horaire soit disponible le plus tôt possible. Vous recevrez les détails via le sac d'école de votre enfant.

CET ÉTÉ ON SE RASSEMBLE AU COMPLEXE, ON BOUGE ET ON S'AMUSE EN GANG !!!

LIGUE DE BALLE MOLLE DE RETOUR CET ÉTÉ POUR UNE 4E ANNÉE



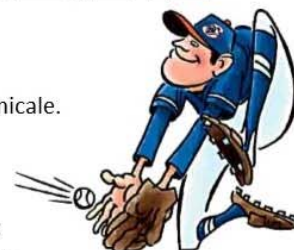
Nous sommes à la recherche de joueurs et de joueuses de balle molle amicale.

Les parties se jouent à 19h00 et 20h30 les jeudis.

La saison débute à la mi-mai et comprend 12 parties.

Coût de l'inscription: 75\$

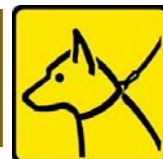
Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, contactez:
Pierre Picotte 819-265-3133 ou Marc-Antoine Brodeur 819-268-8639



Renouvellement — Médailles de chiens



Afin de faire respecter le règlement concernant la garde de chiens, nous vous rappelons que la Firme **ESCOUADE CANINE MAURICIENNE**, mandatée par la municipalité, a débuté le travail pour le renouvellement des médailles de chiens **pour l'année 2018.**



Ils ont déjà débuté à passer dans différents secteurs de la municipalité et s'arrêteront à chaque demeure dont l'occupant possède un ou plusieurs chiens, pour le renouvellement des médailles pour **l'année 2018** et à la fois, les enregistrer, afin de bien les identifier en cas de la perte de votre chien et/ou errance. **Les personnes qui passeront chez-vous seront identifiées à l'effigie de leur firme.**

En effet, selon le règlement, chaque propriétaire qui possède un ou plusieurs chiens (3 maximum) se doit de les enregistrer et de leur procurer une médaille. Si durant votre absence, vous n'avez pas reçu la visite de ces derniers, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat municipal. **Le coût de la médaille est de 25\$ pour chaque chien que vous possédez.**

MAI MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Dans le cadre des activités organisées pour le mois de l'arbre et des forêts en Mauricie, vous êtes cordialement invités à une distribution de jeunes plants d'arbres de diverses essences qui aura lieu le **vendredi 18 mai 2018 à l'Hôtel de Ville.**

La distribution des plants débutera à 9h00

Nous voulons par cette activité sensibiliser nos concitoyens à la lutte aux gaz à effet de serre et à l'importance de la réhabilitation des berges des lacs et cours d'eau de notre territoire. Il est important de savoir que six arbres neutralisent une tonne de gaz carbonique, et que planté en bordure d'un lac, l'arbre permet de garder l'eau plus fraîche et de diminuer le volume de sédiments qui s'écoulent vers le lac.

Nous sollicitons particulièrement la collaboration des résidents du noyau villageois pour augmenter significativement la présence d'arbres au centre du village. En plus d'être esthétiques, ils permettront d'avoir une meilleure qualité de l'air dans le milieu urbain.

Nous remercions l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec grâce à qui, cette activité a pu être rendue possible.

Un arbre, deux solutions pour une eau plus propre et un air plus sain. Nous comptons sur vous pour atteindre ces objectifs. *Bonne plantation à tous!*



**TRANSPORTS
COLLECTIFS**
MRC de Maskinongé

UN SERVICE QUI S'ADRESSE À TOUS!!

QUOI FAIRE POUR UTILISER LE SERVICE?

Il s'agit de 4 étapes simples et efficaces:

1. Se procurer la carte de membre au coût de 10\$ par année.
2. Planifier à l'avance ses déplacements.
3. Contacter la répartitrice au bureau du *Transport collectifs* au 819-840-0603
4. Acheter des billets de passage au coût de 3\$ par embarquement.

Pour toutes questions ou précisions, n'hésitez pas à contacter le 819-840-0603 ou rendez-vous sur www.ctcmaskinonge.org



CONCOURS DE PHOTOS - CALENDRIER 2019

Considérant le grand succès obtenu et l'appréciation manifestée du calendrier municipal, **nous poursuivons avec le concours de photos pour l'an 2019**, tout en conservant le même concept, qu'il soit un outil utile et qu'il serve d'aide-mémoire selon les mois et/ou les saisons, tout en vous tenant au courant des dates importantes à retenir, des événements importants ou des différents travaux à surveiller.



Afin de bien illustrer chacun des mois, nous demandons votre collaboration pour fouiller dans votre collection de photos ou prendre des photos de notre municipalité selon les thèmes et les saisons (hiver, printemps, été, automne, Pâques, Halloween, Noël, etc.).

Attention, nous avons besoin de format numérique de haute qualité!

Tous les détails au sujet du concours (termes et conditions, formulaires, etc.) sont disponibles sur notre site Web au [www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier municipal](http://www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier_municipal). Il y a trois (3) prix à gagner: 1er prix: 300 \$ - 2^e prix: 200 \$ et 3^e prix: 100 \$. Nous osons espérer que vous répondrez à notre invitation et que l'une de vos photos sera sélectionnée dans la prochaine parution du calendrier municipal. **Date limite pour remettre vos photos: 24 août 2018.**

SERVICE INCENDIE

AU PRINTEMPS, LA PRUDENCE EST DE MISE—FEUX DE BROUSSE

Avant d'allumer, il faudrait bien y penser! Bon an, mal an, les brûlages d'herbe et de rebuts sont à l'origine de 20% des feux de forêt dans notre région. ***Dangereux les feux dont on perd le contrôle!*** La méconnaissance des risques de feu emporte souvent plusieurs hectares en fumée. Avant d'allumer, il faut vous procurer un permis de brûlage, en communiquant avec le directeur du Service Incendie, M. Raymond Beaudoin ((819) 996-4039 ou son directeur adjoint, M. Jacques Meunier (819) 668-2239, seules personnes autorisées à émettre ce permis et qui est gratuit. Cependant, ces derniers vous l'émettront, si la température le permet et si le temps est propice à faire des feux d'herbe ou autres, selon l'indice de la Société de Conservation (Sopfeu). Lors de votre appel, laissez vos coordonnées sur la boîte vocale et la personne autorisée communiquera avec vous, dans les plus brefs délais.



RAPPEL—MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Tel que nous vous en avons informés dans un précédent communiqué, relativement à l'application du schéma des risques et de l'application du règlement # 387-2011, sur la prévention incendie, **les pompiers du service incendie, poursuivrons à faire l'envoi d'un questionnaire à tous les propriétaires, dans chacun des secteurs, que vous devrez compléter et nous retourner dans les plus brefs délais.**

Nous osons espérer que vous en ferez une priorité... **C'est une façon de nous aider à vous protéger!**

Le service de sécurité incendie tient à faire cette prévention, pour vous sensibiliser à l'effet qu'avec de simples gestes, votre vie ou celle des membres de votre famille peut être épargnée.

C'EST L'ULTIME BUT DE VOTRE SERVICE INCENDIE!

RÈGLEMENT #387-2011 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

Comme le beau temps est déjà arrivé, plusieurs d'entre vous désireront allumer un feu à l'extérieur. Toutefois, veuillez noter qu'une réglementation existe et que celle-ci doit être respectée.

Voici certaines **définitions importantes** tel que décrit dans le règlement #387-2011 – *Règlement concernant la prévention incendie* adopté le 6 juin 2011 :

« **feu à ciel ouvert** » : un feu extérieur autre qu'un feu allumé dans un foyer extérieur conçu à cette fin;

« **foyer extérieur** » : un équipement muni d'une cheminée tel un foyer, un poêle ou tout autre appareil ou installation dont l'âtre et la cheminée sont munis d'un pare-étincelle;

Certains extraits du même règlement donnent des précisions sur **les feux extérieurs** et les **foyers extérieurs**.

NOUVELLES MUNICIPALES

**C'EST LE PRINTEMPS...
OPÉRATION NETTOYAGE**



Vous serez d'accord avec nous, c'est le temps de l'année où une frénésie de propreté et de désencombrement s'empare de nous et nous prépare à un printemps depuis longtemps désiré.

Il en est de même pour nous au niveau des travaux publics. Nous avons déjà débuté l'opération nettoyage de notre environnement, pour refaire une beauté aux endroits publics, par le nettoyage des rues, des trottoirs et des différents espaces verts, afin d'offrir de beaux sites et paysages propres et accueillants.

Comme à chaque année, le Conseil municipal mettra à votre disposition différents services, afin de vous faciliter ces opérations nettoyage. Nous vous remercions de votre collaboration à cet égard!

« La nature s'épanouit au rythme du respect qu'on lui porte »

EXTRAIT DU RÈGLEMENT # 382-2010 CONCERNANT L'EAU POTABLE **ARTICLE 2 - RESTRICTION DE L'UTILISATION DE L'EAU**

Il est défendu:

- a) Laisser couler l'eau inutilement, de la gaspiller ou de la laisser gaspiller de quelque manière que ce soit.
- b) Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux, est défendue à l'exception des périodes suivantes:
 - b.1 Les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair.
 - b.2 Les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair.
 - b.3 Entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins de remplissage de piscine, barboteuse et tout étang servant à la nage ou au bain et à tout autre usage, est défendu à l'exception de la période entre 24h00 (minuit) et 6h00.
- c) L'eau provenant de l'arrosage ou de toute autre source ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.
- d) Il est défendu d'utiliser simultanément plus d'un boyau d'arrosage par habitation et d'y raccorder plus d'une lance ou arrosoir mécanique.
- e) Le lavage des autos est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.
- f) Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, sur obtention d'un permis du service des permis de la municipalité, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe.
- g) Sont interdits le lavage avec l'eau de l'aqueduc des entrées charretières, des pelouses et des stationnements asphaltés.

La bibliothèque Léopold-Bellemare

Une bibliothèque bien vivante!!!

Voici les activités à venir prochainement !!! N'hésitez pas à venir me rencontrer.

CONCOURS EN MAI ET JUIN:

LA CHASSE AU TRÉSOR DES PIRATES

En mai et en juin, viens découvrir ta bibliothèque municipale en cherchant le trésor que les pirates ont caché et cours la chance de gagner un ensemble cadeaux.

3 façons de participer au concours :

- ♦ Fais la chasse aux pirates dans la bibliothèque et trouve le trésor grâce aux indices cachés;
- ♦ Colore un dessin de pirate qui sera accroché au mur avec ton nom
- ♦ Emprunte un livre de pirate à la bibliothèque

Chaque point te donne droit à un coupon de participation pour le concours. Le tirage aura lieu à la fin du mois de juin. Pour tous les enfants de 3 à 12 ans. Condition : être membre de la bibliothèque (c'est gratuit).



EXPOSITION : MÉMOIRES DE POISSON PAR MARIE-JEANNE DECAST



Crédit photo : Photo Marie-Eve Alarie

En juin, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, venez voir l'exposition de Marie-Jeanne Decoste : *Mémoires de poisson*. Résidente de Saint-Justin, l'artiste Marie-Jeanne Decoste se laisse inspirer par le décor qu'elle côtoie tous les jours. Ses impressions numériques et ses sérigraphies se veulent une référence au passé et au patrimoine à travers des photos de pêche retravaillées . « L'exposition est beaucoup inspirée de photos d'archives tournant autour de la pêche. C'est un prétexte pour parler de nos racines et de la communication entre les générations » explique

l'artiste peintre. Pour voir l'article intégral et savoir davantage sur l'exposition, rendez-vous au :

<https://www.lechodemaskinonge.com/marie-jeanne-decoste-a-vent-voiles/>

CLUB DE LECTURE TD POUR LES JEUNES

À venir en juin, inscription pour le club de lecture TD pour les jeunes. De nombreux prix à gagner et des activités en lien avec différentes thématiques vous seront offertes cet été. Soyez à l'affût.

<http://www.clubdelecturetd.ca>

LIVRES À VENDRE

La bibliothèque a des livres à vendre à moins d'un dollar chacun. Romans, documentaires et livres pour enfants en très bon états, sont disponibles. Ce sont des livres qui ont été élagués ou que nous avons en double. L'argent amassé servira à l'achat de nouveaux volumes pour la bibliothèque. Venez en grand nombre!



Informations générales

URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX FINS DE SEMAINE

Si un **bris ou urgence** survient les fins de semaine au niveau des services municipaux, il faut composer le **819-996-2049**



LUMIÈRES DE RUES



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secrétariat au **819-265-2046**

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Judi: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 9h30 à 12h00 (midi)

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

Nous tenons à vous informer qu'en tout temps, il y a interdiction de faire un feu à ciel ouvert. Une contravention peut être émise à quiconque contre- vient à ce règlement.

Seul, le feu de foyer est autorisé(si le foyer est mu- ni d'un pare étincelle), conformément au règle- ment.

RAPPEL IMPORTANT

Règlement sur les abris temporaires

Selon la réglementation municipale, vous devez démonter et ranger votre abri temporaire avant le 15 mai 2018

Le non-respect du règlement entraînera l'émission d'un constat d'infraction.



MESSAGE IMPORTANT RELATIVEMENT À L'UTILISATION EXTÉRIEURE

DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC PUBLIC

En tout temps, est interdit le lavage des entrées asphaltées, des trottoirs, des patios et de la voie publique.

Nous tenons à vous rappeler que le règlement est toujours en vigueur et nous porterons une surveillance accrue afin de bien le faire respecter.

Nous demandons votre entière collaboration afin de ne pas être obligé d'appliquer la réglementation.

Voir règlement page 10

Extraits des Procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février et 5 mars 2018

Procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2018

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS À DIFFÉRENTES ASSO- CIATIONS

Il est unanimement résolu : d'autoriser le paiement des cotisations annuelles concernant le renouvellement d'adhésions aux associations suivantes :

- Association des camps du Québec 150.00 \$ -
- Association québécoise du loisir municipal 326.36 \$
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (C.P.A.) 1 096.26 \$

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOSSIER : DÉPHOSPHATATION DES EAUX USÉES APPROBATION DE PAIEMENT

Il est unanimement résolu : d'autoriser le paiement des décomptes # 2 et # 3, totalisant un montant de 63 890.16\$ (taxes incluses), à la Cie Nordmec Construction Inc., de Mont-Tremblant dans le projet de déphosphatation à la station de traitement des eaux usées.

VIDÉO PROMOTIONNELLE MANDAT À UNE FIRME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité met énormément d'effort pour mettre en évidence tous nos attraits afin d'attirer les jeunes familles à venir s'établir.

C'EST POURQUOI: Il est unanimement résolu de mandater la firme MACAM INC., de Trois-Rivières, à réaliser une vidéo promotionnelle sur la municipalité, pour un montant de 3 900 \$ (taxes en sus).

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de changer les pompes submersibles au site de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu estimation des coûts de remplacement;

Il est unanimement résolu : d'octroyer le contrat d'achat des pompes à la Cie Pompes Industrielles Launier de Trois-Rivières, pour le montant de 8 500 \$, tel que la soumission datée du 25 janvier 2018.

CALENDRIER MUNICIPAL – ÉDITIONS 2019-2020-2021 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PUBLICATION

Il unanimement résolu : que le conseil autorise Madame Sylvie Clément directrice-générale, à signer un contrat avec la Cie Éditions Média Plus Communication (EMPC), concernant la publication du calendrier municipal – Éditions 2019-2020-2021 pour la somme de 1 250 \$ par année pour une période de 3 ans.

Procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2018

RÉSOLUTION D'APPUI À LA COOPÉRATIVE « LA NATURE D'ALEXIS » DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est unanimement résolu : _ que le Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, appui le projet de « La Nature d'Alexis - Coopérative de Solidarité », intitulé « l'Expansion des sentiers AYA-PE-WA et CAROLUS, afin que ces derniers puissent bénéficier de l'aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le Cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase IV.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA COOPÉRATIVE « LA NATURE D'ALEXIS » DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est unanimement résolu - le Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, appui le projet de « La Nature d'Alexis - Coopérative de Solidarité », intitulé « Mise à niveau des sentiers AYA-PE-WA, DÉSERT er TONNERRE – Phase 1, afin que ces derniers puissent bénéficier de l'aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le Cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase 1V.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA COOPÉRATIVE « LA NATURE D'ALEXIS » DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est unanimement résolu : - que le Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, appui le projet de « La Nature d'Alexis - Coopérative de Solidarité », intitulé « Mise à niveau des sentiers AYA-PE-WA, DÉSERT er TONNERRE – Phase 2, afin que ces derniers puissent bénéficier de l'aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le Cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase 1V.

FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE – ÉDITION 2018 FEUX D'ARTIFICE – COMMANDITE

Il est unanimement résolu: - que la municipalité participe à la commandite du feu d'artifice de la 33^{ième} édition du Festival de la Truite Mouchetée, pour un montant de 2 500 \$.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPOR- TIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est unanimement résolu: que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de Soutien aux installations sportives et récréatives - PHASE IV concernant un projet d'aménagement de la Montagne des Sœurs;

- que Madame Sylvie Clément, directrice-générale, soit autorisée à signer tous les documents relativement à cette demande.

Suite — Séance du 5 février 2018**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
SUBVENTION SALARIALE – JEUNES AU TRAVAIL
2018**

Il est unanimement résolu :- de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme
« Subvention salariale Desjardins – Jeunes au travail
2018 » de la Caisse Populaire de Saint-Alexis-des-Monts.

**FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MADAME RUTH ELLEN
BROSSEAU, DÉPUTÉE DE BERTHIER-MASKINONGÉ À
LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA – POUR
SA NOMINATION À TITRE D'ADJOINTE PARLEME-
NTAIRE DU NPD**

CONSIDÉRANT QUE Madame Ruth Ellen Brosseau, Députée de Berthier-Maskinongé, a reçu une nomination de confiance et honorifique de son chef, M. Jagmeet Singh, à titre de Leader parlementaire du NPD, le 25 janvier dernier.

C'EST POURQUOI : Il est unanimement résolu, de féliciter Madame Ruth Ellen Brosseau, pour cette nomination et sommes ravis que l'on reconnaisse son engagement et son travail au sein de son comté. Le fait d'être nommée à un niveau supérieur et de lui attribuer un tel poste, cela témoigne les compétences de Madame Ruth Ellen Brosseau et d'une très grande confiance des hautes instances de son organisation politique.

Nous sommes assurés qu'elle saura relever ce défi et demeurera notre porte-parole, afin de bien représenter les gens de son comté à Ottawa et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

**VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES TER-
RAIN ADJUGÉ À LA MUNICIPALITÉ - # 2843-59-
0040 (ERIC COLL) MANDAT À UN NOTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est l'adjudicataire du terrain portant le numéro de lot P-384 du Canton de Hunterstown, Circonscription foncière de Maskinongé, Paroisse Saint-Alexis-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE l'on doit passer un contrat de vente avec la M.R.C. de Maskinongé, pour en être propriétaire ;

Séance du 5 mars 2018

Il est unanimement résolu : - de mandater le Notaire Charles Turner, 2890, Bergeron, Saint-Paulin, pour la préparation de tous les documents nécessaires concernant le dossier du terrain adjugé à la municipalité ;

- que Monsieur le Maire et le Secrétaire-Trésorier, soient autorisés à signer pour et au de la municipalité.

Suite - Séance du 5 mars 2018**MRC DE MASKINONGÉ
REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIES**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution # 52-02-2018, le Conseil de la MRC de Maskinongé demande aux municipalités locales, leur intention de participer aux travaux préalables au dossier de regroupement des services d'incendies.

Après étude et discussions, Il est unanimement résolu :

_d'informer la MRC de Maskinongé, que pour différentes raisons, la municipalité ne participera pas aux travaux de regroupement des services incendies.

**RÉSEAU D'AQUEDUC – RECHERCHE DE FUITES
MANDAT À UNE FIRME SPÉCIALISÉE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est déjà engagée par sa participation aux Programmes d'économie en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire poursuivre dans sa stratégie en économie d'eau potable;

Il est unanimement résolu :

QUE la Firme Nordikeau Inc., de Joliette, soit mandatee pour procéder à la recherche et détection des fuites par corrélation acoustique sur le réseau d'aqueduc municipal, pour le montant estimé à 8 400 \$ (taxes en sus), selon l'offre de service datée du 26 janvier 2018 et portant le numéro de dossier # 80 000 – 001- 6743.

**SERVICE DES INCENDIES
ACHAT D'ÉQUIPEMENTS**

Il est unanimement résolu: - D'autoriser l'achat d'équipements, tel que décrit ci-dessous :

- (4) habits de combat pour pompier de la Cie Bovin et Gauvin Inc., de Trois- Rivières, pour le prix de 8 200 \$ (taxes en sus), selon la soumission du 1er février 2018.
- (3) stabilisateurs de véhicules avec accessoires pour le montant de 5 745 (taxes en sus) de la Cie CMP Mayer Inc. de Drummondville.

**ORGANISME TERRE EAU FERTILE
PARTICIPATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN
SUPPORT TECHNIQUE**

Pour le suivi du projet de l'organisme « Terre Eau Fertile » ayant débuté en 2017;

Il est unanimement résolu :d'autoriser que les employés municipaux affectés au département de l'urba-

Suite - Séance du 5 mars 2018

nisme, participe au projet de l'organisme en support technique, tel que demandé.

VOIRIE MUNICIPALE**APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE VOIRIE**

Il est unanimement résolu : d'autoriser la publication d'appels d'offres pour les travaux de voirie 2018, soit : l'asphaltage, lignage, l'épandage de calcium et matériaux granulaires sur les routes de la municipalité.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SUBVENTION – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
APPROBATION DES DÉPENSES

Il est unanimement résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la ou les chemins pour un montant subventionné de 70 000\$ et joint à la présente, copie des pièces justificatives conformément aux exigences du Ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes, dont la gestion incombe à la municipalité.

* * * * *

SOYEZ ÉCONOMES!

Le compostage vous procure un terreau fertile À MOINDRE COÛT!

COMPOSTER, UNE TONNE D'AVANTAGES

- Réduit les frais et l'utilisation d'engrais chimiques
- Améliore la structure du sol et rend le désherbage plus facile
- Diminue de 40 % le volume de déchets

Plus d'informations?
Assistez à une formation gratuite sur le compostage domestique : www.rgmrm.com

Guide du compostage sur le site de Recyc-Québec : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

COMMENT COMPOSTER?

- Se doter d'un composteur domestique
- Alterner entre les matières vertes et les matières brunes
- Retourner occasionnellement la matière dans le composteur
- Garder le compost humide comme une éponge essorée
- Le compost est prêt lorsqu'il est brun foncé et qu'il dégage une odeur de terre.

RENDRE À LA TERRE CE QUI LUI APPARTIENT

PLUSIEURS PERSONNES ONT MIS LA MAIN À LA PÂTE EN CETTE JOURNÉE DE LA TERRE

Plus d'une quinzaine de personnes ont participé à l'activité « Saint-Alexis-des-Monts se ramasse » organisée dans le cadre de la journée de la Terre et du Défi Santé. En ce magnifique dimanche matin, les personnes participantes ont ramassé plus de 5 gros sacs à poubelle bien remplis. Espérons que ce mouvement lancé lors de cette journée ce poursuivra et que les gens seront plus conscientisés à ne pas jeter leur déchet sur le bord des routes. Cela fait aussi réfléchir sur notre empreinte écologique et notre consommation! Posons-nous une petite question, quel geste ou habitudes pouvons nous changer afin de mieux prendre soin de notre belle planète?



UN ÉNORME MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS D'AVOIR DONNÉ DE LEUR TEMPS POUR LE TERRE!

PLACE AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

NOUVELLES DE L'ÂGE D'OR

Chers membres,

Nous vous invitons à notre dernière activité au mois de Mai et avant de faire relâche pour l'été:

18 mai : Souper de la Fête des Mères et des Pères (**Musique et Danse**)

Relâche pour l'été - Bonnes Vacances à tous nos membres!

De retour le 23 août 2018 : Épluchette de Blé d'Inde

On vous attend nombreux....

Le Conseil de l'Âge d'Or
Ginette Guay, présidente.

Un petit mot de la Fabrique.

Nous vivons dans un monde de changement, tout bouge, tout change autour de nous.

La Fabrique n'y échappe pas.

C'est ainsi que depuis le début de l'année 2018 je représente la communauté de St-Alexis-des-Monts au sein du conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe. J'ai été nommée par les marguilliers qui étaient en fonction à la fin de l'année précédente.

Je tiens à remercier sincèrement ceux et celles qui se sont succédés au fil des décennies : toutes ces personnes ont démontré leur excellente capacité de gestion et surtout qu'elles avaient à cœur de conserver notre patrimoine religieux.

Plus particulièrement : M Jean Paquin, président, Mesdames Roxanne McMurray, Monique Jourdain, ainsi que Messieurs Fernand Plante, Pierre Soucy et André Dubé pour toutes les décisions et actions prises dans l'intérêt de notre communauté.

Bien qu'au sein du nouveau conseil de la Fabrique, ces personnes n'ont plus de rôle officiel, elles se sont engagées à m'accompagner dans mes nouvelles responsabilités. Je suis heureuse de pouvoir compter sur leur connaissance des différents dossiers, leur expérience et leur passion.

Je remercie également madame Aline Corriveau, secrétaire, pour son implication indispensable et l'équipe de vie communautaire récemment formée. Je sais bien que seule je ne peux rien accomplir et que le travail d'équipe est essentiel au succès d'une organisation.

Je m'engage à prendre des décisions dans l'intérêt de notre communauté, pour que l'on puisse encore entendre sonner longtemps les cloches de notre église dans le ciel de notre village. Pour tout commentaire et suggestion, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Je suis à votre service.

Danielle Lorrain, marguillière

danielle.lorrain@sogetel.net

0

Heures d'accueil au bureau :

Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Judi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Téléphone : 819 265 2028

Courriel : fabriques-

L'équipe de vie communautaire :

Mme Denise Allard Lafrenière

Mme Raymonde Frappier

Mme Marie-Rose Morin

Mme Paulette-Michèle Hétu

Monsieur Jean-Pierre Frappier



Venez vous joindre à nous pour cette 3^e édition!

1-3-5-10 km

EN COLLABORATION AVEC :



MERCI À NOS PARTENAIRES :



St-Alexis-DES-
MONTS «DÉFI!»

DIMANCHE 17 JUIN 2018

INSCRIPTION :

lanaturedalexis.com/defi

ou au Dépanneur Beau-Soir (180, rue Notre-Dame)

INFORMATION

Date limite pour préinscription : 10 juin 2018

KM	Heure du départ	Coût	Prendre note que la circulation sur le rang St-Joseph, en direction St-Paulin, sera fermée une partie de l'avant-midi
1 km (enfant)	9h00	5 \$	
3 km (course et marche)	10h00	15 \$	et que la route 349 en direction St-Alexis, à partir du
5 km (course et marche)	9h45	20 \$	« pont de broche », sera au ralenti durant le 10 km.
10 km (course et marche)	9h30	25 \$	

NOS ARTISANS EXPOSERONT....

Les artisans de Saint-Alexis-des-Monts exposeront, les 24 et 25 juin (samedi et dimanche) à la Salle de l'Âge d'Or et aux heures suivantes: Samedi de 10h00 à 17h00 Dimanche de 10h00 à 16h00

Pendant ces deux jours, vous découvrirez leurs créations artistiques et artisanales, des gens passionnés désirant vous faire découvrir leurs habilités et leurs talents qui façonnent notre identité culturelle.

C'est un beau rendez-vous! De belles trouvailles!

Avis aux artisans qui veulent réserver leur table, bien vouloir communiquer avec Madame Margot Sabourin 819-265-4442

COMMUNIQUÉ

Dissolution de l'organisme " Les Artisans de St-Alexis-des-Monts"

Prendre note que l'organisme " Les Artisans de St-Alexis-des-Monts" est dissout à la suite de l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 9 avril 2018, à 13h30 à la salle des aînés de Saint-Alexis-des-Monts.

COURS OFFERTS À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS PRINTEMPS 2018

ZUMBA

La Zumba® s'adresse à un groupe de tout âge où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces. Une belle opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale. Discipline par excellence pour améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi.

Responsable: Karine Dufresnes
Date: Les mardis du 17 avril au 17 juin (10 semaines)
Heure: 19h00
Lieu: Salle communautaire
Inscription: 819-609-0620



YOGA



Ce cours propose une séquence de postures (assises, debout, allongées) pour travailler l'ouverture, la flexibilité et la force musculaire. Plusieurs variations offertes selon le niveau de chacun des participants.

Responsable: Edy de Pretto
Date: Les lundis du 7 mai au 11 juin (6 semaine)
Heure: 19h00
Lieu: Salle communautaire
Inscription: 819-265-3288

COURS DE BALLET ENFANTS [7-9 ans]

On aborde les bases du ballet classique avec des exercices rythmiques, d'assouplissement, de coordination, et l'éveil musical. Les enfants s'exercent au sol, debout, et commencent en douceur à la barre, en musique. La dernière partie du cours est consacrée à l'improvisation pour favoriser l'expression personnelle et la créativité. Aucune expérience en ballet requise. Vêtements : leggings ou collants, maillot ou chandail à manches longues, bas chauds.

Responsable: Dominique Girard
Date: Les dimanches
Heure: 9h30 h à 10h30
Lieu: Complexe sportif Aurèle-Plante
Inscription: girard19d@outlook.com
514-234-2002



GYMNASTIQUE HOLISTIQUE [pour tous]

Mise en forme globale par la Gymnastique Holistique (GH), Méthode Dr Ehrenfried est une invitation :
à : une respiration plus ample, une activation de la circulation sanguine, un assouplissement des muscles, des étirements doux et longs, de la détente/tonicité.

dans : des mouvements faits en douceur, le respect de soi et de ses limites.

pour : se faire du bien, dénouer les tensions, soulager les maux et les douleurs, améliorer l'équilibre postural, redonner de la mobilité, de la souplesse, favoriser le maintien de la santé, permettre de retrouver le plaisir de bouger sans se bousculer.

Responsable: Monique Poulin, Éducatrice somatique, Praticienne en GH-E
Dates: les mardis de 15 h à 16 h 30
Lieu: Salle municipale (Hôtel de ville)
Inscription en tout temps: 819-265-4558
poulin.monique@sogetel.net
•une séance d'essai gratuite
•apportez un tapis de sol

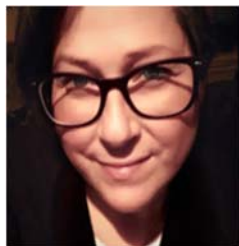
Vous aimeriez offrir des cours à Saint-Alexis-des-Monts? Plusieurs salles sont disponibles. Communiquez avec Andréanne Renaud au 819-265-2046 #2802 pour plus d'informations.

Sur un air de réussite



Dès mon installation dans la région, j'ai eu le désir de partager mes compétences avec les aleximontois et les aleximontoises. Petit à petit, j'ai mis sur pied des cours de musique qui s'adressent à des enfants d'âge préscolaire et scolaire et parfois même à des adultes. Puis soudainement mon école de musique a pris un essor et un rayonnement inattendu.

Les élèves de l'école des Boisés de St-Alexis-des-Monts ont maintenant la possibilité de s'inscrire en parascolaire à des cours de musique que je dispense. J'y ai aussi formé une chorale au nom évocateur de *La Chorale des Coccinotes*, subventionnée par la Commission scolaire de l'Énergie grâce à l'intervention de monsieur Jean-Maurice Mercier Directeur de l'École des Boisés. Pour mettre sur pied ces activités, j'ai reçu quelques dons d'instruments de musique pour diversifier les cours. De plus, le Conseil d'administration de la Caisse populaire de St-Alexis-des-Monts, nous a obtenu un don applicable à l'achat de deux pianos pour notre école.



Outre la musique, j'ai d'autres cordes à mon arc telle que l'écriture et les arts visuels. Voilà pourquoi je m'implique dans l'organisation de l'heure du conte qui a lieu à notre bibliothèque. J'envisage donc de mettre sur pied une fondation afin de consolider mes actions sur notre territoire et d'envisager de l'expansion.

La pratique d'un instrument de musique ou du chant, implique qu'il y a performance. C'est un aspect de mon enseignement qui me tient particulièrement à cœur. À chaque année, mes élèves participent à un concert qui se tient dans notre église avec la complicité du comité de la Fabrique et de son représentant monsieur Jean Paquin. Le concert de décembre 2017 a fait tout un tabac. C'est peut-être ce qui a valu aux Coccinotes d'être invitées à performer au Festival de la Truite Mouchetée ce juin 2018. Nos Coccinotes participeront également au concours du Jamboree de Saint-Alexis-des-Monts Country Bluegrass en juillet prochain.





JAMBOREE

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

COUNTRY-BLUEGRASS

10 AU 15 JUILLET 2018

www.festivaljamboreestalexis.com 

PRÉSENTÉ PAR 

Bienvenue! 9^e Édition

Mardi



TRI-TONS le trio

Mercredi



GROUPE SOUVENIRS
8 sur scène

Jeudi



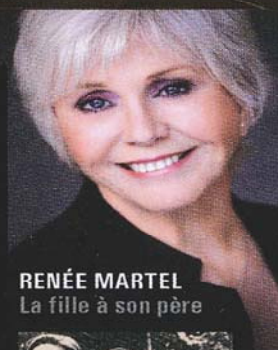
VIA COUNTRY VIATEUR CARON
& multiples invités

Vendredi



RÉJEAN & CHANTAL MASSÉ
nouvel album

Samedi



RENÉE MARTEL
La fille à son père



LES MUSES



PROVENCHER FAMILY BLUEGRASS BAND

Dimanche MESSE BLUEGRASS · BRUNCH · ÉCHO DE NOS MONTAGNES

Forfait 6 jours 60 \$

Prévente 50 \$ jusqu'au 30 Juin

INFORMATION
Jean-Guy Poudrier, prés.: 819-268-9767
Jean-Louis Houle, sec.: 819-265-2899

COMPLEXE SPORTIF AURÈLE PLANTE
100, rue des Loisirs,
Saint-Alexis-des-Monts J0K 1V0

Danse en ligne!

27

Nous disposons maintenant **d'un site WEB**. Donc, pour ceux qui ont accès à Internet, vous pouvez dès maintenant prendre connaissance de notre programmation et **faire l'achat de votre forfait en ligne**, en consultant notre site **www.festivaljamboreestalexis.com** et/ou en faire l'acquisition en communiquant avec un des membres de l'organisation du Festival, tel que cité ci-bas. Avec une très belle programmation, c'est un festival à ne pas manquer et à la satisfaction des amateurs du country-bluegrass. Nous vous serions reconnaissants d'en faire part aux membres de votre famille et amis; c'est une façon de leur faire connaître notre programmation et à la fois, de les accommoder pour faire l'acquisition de leur forfait, selon leur disponibilité. D'ailleurs, dès le début du mois de mai, nous disposerons de nos dépliants et pour les résidants, une copie vous parviendra par la poste. C'est un festival à ne pas manquer!

Pour l'achat de billets: Lise Bergeron (819) 265-4742 Claude Blais: (819) 265-2724 Nick Fioramore: (819) 265-2860 Claude ou Aline Clément Gauthier: (819) 265-3142 Bruno Hamel: (819) 265-2131 Jean-Louis Houle: (819) 265-2899 Jean-Guy Poudrier: (819) 268-9767.



UN BUDGET SOUS LE SIGNE DE L'EAU!

Louiseville, le 28 mars 2018 - Le ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, présentait hier son budget 2018-19 qui passera certainement à l'histoire en raison de ses nombreuses propositions en matière de gestion de l'eau! Ce budget confirme notamment l'augmentation du soutien financier accordé aux organismes de bassins versants du Québec (OBV). Il prévoit aussi une longue série de mesures permettant de renforcer la gestion intégrée de l'eau au Québec, ce que tient à souligner et à célébrer l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRly).

Un soutien financier accru à l'OBVRly et aux OBV du Québec

Les 40 OBV du Québec, dont l'OBVRly, se verront dorénavant octroyer 10 millions par année pour un total de 30 millions de dollars sur trois ans, soit près du double de ce qu'ils recevaient auparavant. Il s'agit de la première augmentation du soutien financier depuis le déploiement de la gestion intégrée de l'eau sur l'ensemble du Québec méridional en 2009.

Pour l'OBVRly, cette annonce témoigne de la confiance et de la reconnaissance du gouvernement envers le travail accompli au cours des dernières années. « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la continuité de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau. Ce soutien financier accru permettra à l'Organisme de réaliser adéquatement ses mandats en mobilisant et en concertant l'ensemble des usagers de l'eau de notre territoire d'intervention », se réjouit Pierre Deshaies, président de l'Organisme.

Cette annonce s'ajoute à de récentes propositions de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon, afin de renforcer la légitimité des OBV du Québec, notamment en matière de protection des sources d'eau potable et de conservation des milieux humides et hydriques.

Rappelons que l'OBVRly est mandaté par le gouvernement du Québec, en vertu de la *Loi sur l'eau*, pour élaborer, mettre à jour, faire la promotion et assurer le suivi de la mise en œuvre de son plan directeur de l'eau (PDE).

Action : appui à la mise en œuvre des PDE

En plus de la bonification du financement statutaire de l'OBVRly et des OBV, le budget provincial prévoit une enveloppe dédiée aux partenaires responsables de la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau. « Ce montant additionnel permettra de transposer le plan d'action de l'Organisme en des actions concrètes sur le terrain. Tous les usagers de l'eau seront appelés à participer à ces efforts pour conserver notre précieuse ressource, que ce soit par la diminution de la pollution, la mise en valeur de nos plans d'eau ou encore par la gestion intégrée des risques d'inondations. L'OBVRly travaillera en étroite collaboration avec tous ses partenaires pour assurer une mise en œuvre structurée », précise Francis Clément, directeur général de l'OBVRly.

Vision: Une Stratégie québécoise sur l'eau

C'est aussi avec grand enthousiasme que l'OBVRly constate qu'une enveloppe de 25 millions de dollars est prévue pour le développement d'une Stratégie québécoise sur l'eau, qui *mobilisera l'ensemble de la société québécoise pour utiliser l'eau, la protéger et la gérer de façon intégrée et durable*. Pour monsieur Deshaies, une telle stratégie « démontre clairement la volonté de la ministre Melançon de faire de l'eau - notre patrimoine collectif - une réelle priorité pour le Québec et d'en assurer une gestion durable pour les générations futures ».

Plusieurs autres engagements clés

Une série de mesures structurantes pour les ressources hydriques du Québec viennent s'ajouter au portrait. Parmi celles-ci, l'OBVRly tient à souligner les suivantes :

- Un soutien aux MRC de 16,2 millions de dollars pour leurs efforts de protection des milieux humides et hydriques. Celui-ci assurera le succès de la mise en œuvre de la récente *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques* en appuyant l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques par les MRC, avec notamment le soutien des OBV du Québec.
- La création d'un Fonds bleu et un soutien aux OBV dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie maritime du Québec.
- Une enveloppe de 8 millions de dollars pour lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes qui pourrait permettre de lutter contre des espèces telles que la berce du Caucase, les carpes asiatiques ou encore le myriophylle à épis.
- Plusieurs mesures visant à renforcer la gestion durable des eaux pluviales.
- Des investissements majeurs dans des projets d'adaptation aux changements climatiques et de soutien aux initiatives de la société civile et des municipalités locales, notamment en matière de gestion des eaux de surface et souterraines.

Et finalement, plusieurs mesures en matière de gestion des inondations visant notamment à soutenir davantage le milieu municipal dans la prévention des sinistres, à cartographier les zones inondables et à acquérir des connaissances sur la vulnérabilité aux crues des résidences et des infrastructures.

Pour monsieur Clément, « l'ensemble de ces annonces constitue un avancement historique pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec. Les usagers de l'eau de la MRC de Maskinongé et de la Ville de Trois-Rivières peuvent compter sur l'OBVRly pour travailler activement au déploiement de ces mesures et ainsi assurer un développement durable de la ressource. »

Rappelons que l'OBVRly est un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention.

Source : **Francis Clément, Directeur général** **Orga-**
nisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche
819 498-3033, poste 222 direction@obvrly.ca 760, boulevard
Saint-Laurent Est, Louiseville (QC J5V 1H9) Tél: 819 498-3033



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde
SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS



MEMBRE OFFICIEL

MAISON DE JEUNES
AU BOUT DU MONDE
230 rue Notre-Dame,
Saint-Alexis-des-Monts, J0K 1V0
(819) 265-2020

mdjstalexis@telmilot.net

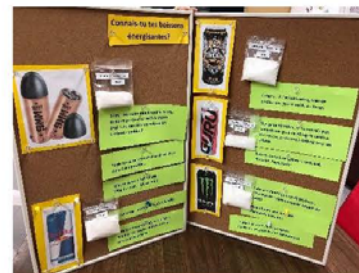
www.mdjauboutdumonde.com

www.facebook.com/mdjauboutdumonde

Les boissons énergisantes



Depuis quelques semaines, nous entendons beaucoup parler des boissons énergisantes dans les médias. La thématique du mois de mars choisie était d'ailleurs les boissons énergisantes. Nous avons réalisé une activité de sensibilisation avec les jeunes de Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts pour décortiquer ce que contiennent entre autres ces boissons.



Surveillez notre page Facebook (www.facebook.com/mdjauboutdumonde),
le profil de Paul-Alexis Dumonde notre animateur virtuel (www.facebook.com/paulalexisdumonde)
pour connaître les activités et les changements d'horaire!



Cuisine-Ados

Des ateliers de cuisine dans nos deux Maisons de Jeunes
dans le cadre des prix de la Fondation Desjardins

Atelier **gratuit** pour les ados! Il suffit de s'inscrire et ce, avant la date limite!

Besoin d'apporter quelque chose? Seulement des plats de plastique pour apporter les lunchs à la maison!

Les recettes réalisées : pâté chinois, burritos déjeuner, casserole de saucisses et légumes, nid déjeuner, poulet BBQ, brownies, chili végétarien, pain aux bananes, macaroni à la viande.



Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie



Merci à nos commanditaires de catégorie ORI!

Caisse de l'Ouest de la Mauricie, Carrosserie des Monts

Céline Daviault, artiste peintre, Construction Frappier & Julien

Les Entreprises Brodeur et Lessard, Marché Tradition de Saint-Paulin

Municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Paulin

« Aurèle Plante, quel grand Aleximontois »

Quel géant fut Aurèle Plante, dans un corps qui ne dépassait sûrement pas 1 mètre! Quelle grandeur d'âme! Quel meneur d'hommes et de femmes!

Oui, quand j'ai appris, le jour de la fête de St-Joseph, aussi mon anniversaire de naissance, le décès de Monsieur Aurèle Plante, un sentiment de tristesse monta en moi, jusqu'à me faire verser des larmes, et les souvenirs surgirent en moi sur la carrière de ce petit bout d'homme qui passera à la postérité, non seulement par le baptême de son nom au « Complexe Sportif Aurèle Plante » mais aussi par son leadership, son doigté à diriger, au début les multiples équipes de sport de l'École Sacré-Coeur, mais combien d'autres équipes de hockey, de ballon-ballai, de balle-molle, de ballon-panier, de hockey-bottine et j'en oublie, qu'il a dirigées, tant et si bien qu'il était connu à travers la province par les multiples tournois et les multiples championnats que ses équipes ont décrochés, qui ont fait connaître notre paroisse St-Alexis-des-Monts, comme une citée à vocation non seulement forestière, mais aussi sportive, chaleureuse, touristique, recevante, organisée, où il fait bon, non seulement y passer pour aller pêcher dans nos innombrables lacs enchanteurs, mais aussi y vivre dans un climat de paix, de fraternité, de douceur de vivre.

C'est pourquoi, lorsque Mme Thérèse St-Onge, me contacta en Floride, si je pouvais rendre un hommage à Aurèle, ce fut sans hésitation et c'est alors que dès notre retour à St-Alexis-des-Monts, mon épouse France et moi, je me mis à écrire pour rendre, un hommage à Aurèle, tellement connu et aimé, un hommage combien mérité.

Plus les souvenirs surgissaient, plus j'écrivais, c'est alors que je me suis résonné parce que, sûrement je serais encore à écrire, et j'ai plutôt préféré me limiter aux grands moments de la vie entièrement consacrée à St-Alexis que fut Aurèle Plante. C'est donc par le biais d'une chronologie que j'ai cru bon vous relater et rappeler l'historique de ces événements.

En 1966-67 à ma 1^{ère} année comme directeur d'école, je demande à Aurèle s'il veut bien venir m'aider à entraîner les joueurs pee-wee. Cette association avec le sport des jeunes de St-Alexis, dura 40 ans.

De 1963 à 1967, surveillant du midi, il est entraîneur-chef des Bûcherons de St-Alexis de la Ligue de baseball rurale de la Mauricie.

Durant une douzaine d'années, il organise les activités sportives du midi à l'école Sacré-Coeur tout en étant entraîneur des équipes de hockey, ballon-balai, baseball et balle-molle. Ses équipes ont d'ailleurs emporté à deux reprises le tournoi pee-wee de Trois-Rivières. Elles ont également mérité deux médailles d'or au Championnat provincial féminin de ballon sur glace.

En 1971, il s'associe avec Marion Mc Murray et Michel Vallières, pour créer un service des loisirs. Siégeant au Comité de Complexe Sportif, ils envisagent la réalisation d'une installation sportive. Suite à plusieurs démarches, un véritable chantier voit le jour.

En 1963, le Complexe Sportif ouvre ses portes officiellement, sa réalisation permettant d'assurer une continuité dans le cheminement sportif de la relève aleximontoise. Fin observateur, Aurèle sait reconnaître le talent et le mettre en valeur. Ainsi, il crée une véritable culture locale de hockey en formant de jeunes joueurs talentueux.

Parallèlement à son travail en milieu scolaire et ses nombreuses activités, il travaille sur un autre projet afin d'organiser des activités s'adressant aux filles, soit le ballon-balai et la balle, puisque les activités sportives pour elles à l'époque, y étant pratiquement inexistantes. Il dévoile sa vraie nature et supervise de près l'évolution d'une formation féminine au ballon-balai « les Dynamics ».

La discipline et la rigueur de cette formation lui permettent d'atteindre de nouveaux sommets et de remporter en 1979 et 1980, deux années consécutives, le championnat provincial à l'académie Roussin à Montréal. Cette équipe « les Dynamics » lui a fait vivre de grandes joies et émotions en se rendant au niveau provincial. Pour lui, le temps ne comptait pas, c'était la réussite dans toutes ses réalisations.

Tout au long de sa carrière, sa contribution exemplaire comme maître de la tradition sportive, repose sur la renommée internationale du Canada, soit le « berceau du hockey ». Pendant les séries, les sportifs voulaient toujours connaître ses prédictions.

Suite à ces victoires, il rafle de nombreux prix et sa réputation d'entraîneur sur la scène sportive régionale. Au fil des ans, il est devenu un des intervenants les plus crédibles du milieu sportif. Le point culminant de sa carrière, fut lorsqu'il a été descripteur à la balle-molle; ses conseils et ses critiques étaient respectés. Durant toutes ces années, il poursuit au développement et la promotion du sport. Il offrait un soutien aux athlètes, aux entraîneurs, aux responsables et aux organisateurs à tous les niveaux du sport. Il nous faut faire mention: Jean-François Damphousse, recruté par les Devils du New-Jersey, Denis Lessard, des Draveurs de Trois-Rivières, Jean-Simon Lemay, Moosehead d'Halifax et Pierrette Lessard, s'est méritée le titre de l'athlète féminine de l'année dans le domaine de la balle-molle et du ballon sur glace. Avec son équipe en 1980, contre une équipe dans une ligue de Montréal et Beaconsfield, entre autres, elle n'a subi aucun revers au cours de la saison.

En résumé:

- **1965 : Février 1965** – La Jeune Chambre de Commerce passe une résolution afin de mettre en place un organisme qui assumerait la responsabilité d'organiser l'œuvre des Terrains de Jeux (OTJ)
(Abbé Louis-Philippe Perrusse aumônier)
- **1965** : O.T.J. devient le Service des loisirs (SDL)
Avec 19 membres et formation de 6 comités :
Aurèle a été mandaté à la présidence du comité pour l'organisation du base-ball pour les jeunes
- **1969** : Surveillant et Instructeur des sports à l'École Sacré-Cœur.
- **1983** : Construction du Complexe Sportif
- **1985** : le 6 novembre 1985, nommé Personnalité de l'année par L'Écho de Maskinongé et les Portes de la Mauricie
- **1993** : Le 29 août 1993 : Récipiendaire de la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne (Chantal St-Onge Clément et André Allard)

- **1993** : Le 9 octobre 1993 Baptisé le Complexe-Sportif Aurèle-Plante, lors d'une cérémonie officielle
- **2009** : Le 17 janvier 2009, nommé « **L'Élite sportive de la Mauricie** » lors de la 27^e édition du **du Gala Sport-Hommage Desjardins**. Il a été officiellement intronisé au Temple de la renommée sportive de la Mauricie dans la catégorie « **Bénévole par excellence** ».

Ce qui représente un accomplissement en soi.



L'histoire se chargera de reconnaître « ce petit homme » mais combien grand.... qui a eu une vie marquée par la passion du sport et le don de soi au profit de la jeunesse de plusieurs générations.

Roger Landry



Équipe féminine au ballon-balai « les Dynamics ».
Championnat provincial 1979-1980 - Académie Roussin Montréal



De gauche: Yves Beauregard, Aurèle Plante, Roger Landry et
Claude Lafrenière (2 décembre 1969)



L'Équipe féminine au ballon-balai - Championnat provincial
« Les Dynamics »



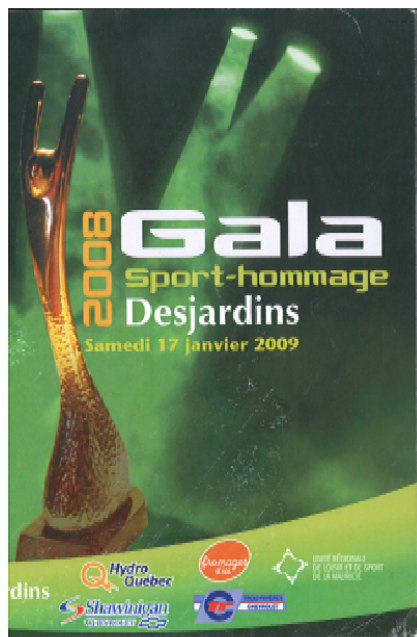
Les Oursons - 1969
Aurèle Plante entraîneur - M. Roger Landry, directeur d'école

Photos souvenirs....

*Remerciements à
Mme Nicole Rondeau,
M. Roger Landry et
M. Roger Morin
Pour leur précieuse
collaboration ...*

Th. E. St-Onge





Monsieur André Beauchesne, président de la Corporation Sport-Hommage Mauricie rend hommage à M. Aurèle Plante

André Beauchesne, président de la Corporation Sport-Hommage Mauricie, se rappelle qu'Aurèle Plante avait été profondément touché et surpris par cette intronisation.

«Aurèle était d'une génération pour laquelle il était important de donner sans rien attendre en retour. Il fait partie d'une classe vraiment à part. Des bonshommes qui se dédient à la jeunesse pendant plus de 40 ans, c'est rare de voir des gens au grand cœur comme ça. Sans le savoir, il fut une inspiration, il a été un rassembleur dans son milieu. Qu'il se retrouve parmi les plus grands du sport en Mauricie, ce n'est pas le fruit du hasard.»

Plusieurs jeunes de Saint-Alexis doivent être redevables à ce petit géant. Peut-être petit physiquement mais avec un si grand amour des jeunes. C'est par le sport qu'Aurèle a inspiré plusieurs générations, soit celles de s'amuser mais surtout de ne jamais s'apitoyer sur son sort. Monsieur Plante laissera un grand vide mais un legs inestimable. D'ailleurs lors de la soirée d'intronisation, plusieurs jeunes étaient venus le féliciter mais surtout le remercier. Encore là il avait versé quelques larmes de joie. Pour lui c'était une claque dans le dos, sa paie.

La communauté sportive mauricienne perd un bâtisseur, mais grâce au Temple de la renommée sportive de la Mauricie, il est un immortel. Son nom restera gravé à tout jamais dans la mémoire collective, comme un des grands bénévoles de chez nous.

Bon voyage Monsieur Aurèle et merci au nom de toute la jeunesse aleximontoise et mauricienne !

André Beauchesne, Président de la Corporation Sport-hommage Mauricie

Aurèle Plante intronisé au Temple de la renommée sportive de la Mauricie

«» SANDRA JACOB
sandra.jacob@transcontinental.ca

Tout en soulignant les exploits des jeunes athlètes de la Mauricie, le gala Sport Hommage Desjardins en profite également pour honorer les athlètes et bâtisseurs de chez nous qui ont contribué à tracer la voie et à faire évoluer le monde du sport. Quatre nouveaux intronisés de la Mauricie feront donc leur entrée officielle au Temple de la renommée sportive de la Mauricie, ce samedi, 17 janvier, dont Aurèle Plante de Saint-Alexis-des-Monts.

Aurèle Plante se retrouve ainsi en grande compagnie pour recevoir cet hommage. Lui qui aura marqué la vie municipale de Saint-Alexis-des-Monts en s'occupant des sports et des loisirs pour les jeunes pendant plus de 40 ans ne s'attendait nullement à ce que cette chance-là lui arrive. «Je n'ai jamais pensé que j'aurais eu cette chance un jour. Un gars comme moi élu en tant que renommée, je n'y crois pas encore. Il est certain que c'est flatteur. Je suis content que les gens reconnaissent ce que j'ai fait, mais ce dont je suis le plus fier c'est qu'aujourd'hui, le monde peut profiter de tout ça», sourit M. Plante.

En janvier 1953, alors qu'il n'avait que 16 ans, Aurèle Plante est opéré aux deux genoux en raison d'une maladie congénitale, il devra dorénavant utiliser des béquilles pour ses déplacements. Ce handicap ne l'a cependant pas empêché de pratiquer ses sports favoris : au hockey, il gardait même les buts en étant assis. À l'été 1954, il forma même une équipe de baseball qui disputait des rencontres contre des clubs de l'extérieur. Quotidiennement, les jeunes allaient le chercher et le reconduire pour les séances d'entraînement. De 1963 à 1967, il agit aussi comme entraîneur-chef des



Bûcherons de Saint-Alexis de la Ligue de baseball rurale de la Mauricie. Également, durant une douzaine d'années, il organise les activités sportives du midi à l'école Sacré-Cœur tout en étant entraîneur des équipes de hockey, ballon-balai, baseball et balle-molle. Et, de 1980 à 1985 et de 1989 à 2001, année où il prend «sa retraite», Aurèle Plante agit comme directeur des loisirs et le Centre sportif de Saint-Alexis-des-Monts est maintenant connu sous le nom de Complexe sportif Aurèle Plante.

Aurèle Plante aura eu une vie marquée par la passion du sport et le don de soi au profit de la jeunesse de plusieurs générations. Aujourd'hui, quand il voit toutes ses implications auprès des jeunes, il se dit : voilà, mission accomplie! «Je suis content de ce que j'ai fait, mais quand tu fais quelque chose pendant 40 ans, il y a un temps où tu dois te retirer», lance avec nostalgie Aurèle Plante.

«Quand tu es un handicapé, tu dois d'adapter. Il est certain que ce n'est pas toujours facile, même que les gens avaient souvent peur de moi. Cependant, à 72 ans, quand je regarde ma vie, elle est beaucoup plus belle que celle de bien des gens que je connais. Je ne

changerais pas de place avec personne pour rien au monde, car si je n'avais pas été handicapé, je n'aurais pas été différent et je n'aurais

Aurèle Plante a marqué la vie municipale de Saint-Alexis-des-Monts en s'occupant des sports et des loisirs pour les jeunes durant plus de 40 ans.

sûrement pas accompli tout ce que j'ai accompli dans ma vie», témoigne avec beaucoup d'émotions M. Plante. Histoire à suivre...



En 1975, l'équipe de balle-molle de M. Plante a été couronnée l'équipe gagnante du tournoi de Saint-Alexis. Photo: Écho de Saint-Alexis



Dans les années 70, Aurèle Plante a reçu plusieurs prix pour s'être distingué dans le monde du sport.



*** À NE PAS MANQUER ***

**SPECTACLE D'HUMOUR
STÉPHANE BÉLANGER**

**SAMEDI 28 AVRIL
20H00**

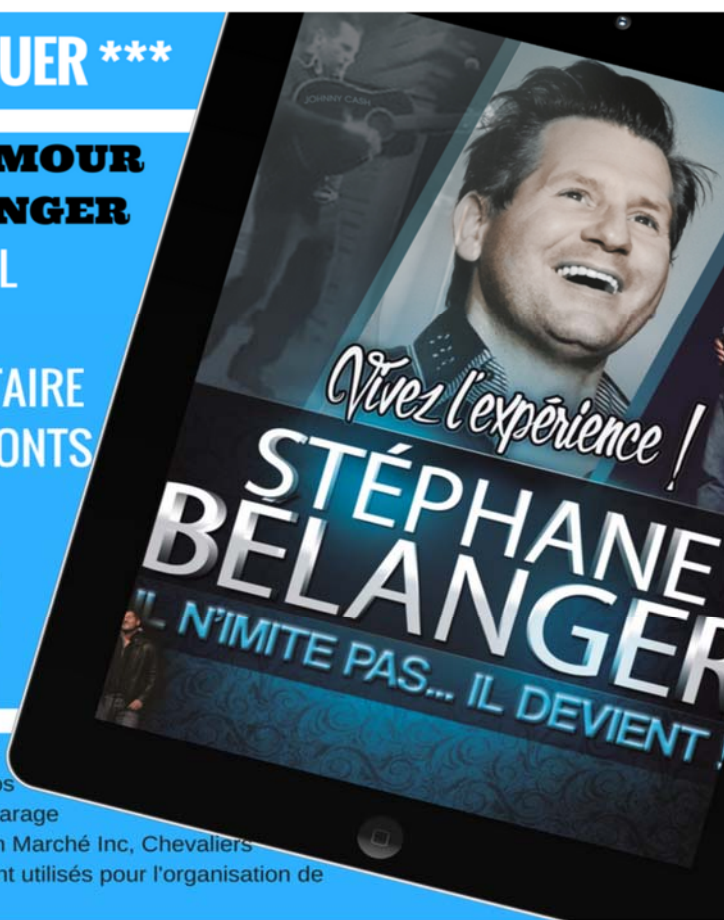
**SALLE COMMUNAUTAIRE
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS**

25\$

Billet

(Taxes et frais inclus)

Possibilité d'acheter vos billets en ligne au www.saint-alexis-des-monts.ca ou dans nos différents points de vente (Hôtel de ville, Garage Lacoursière, Dépanneur Au Centre Du Bon Marché Inc, Chevaliers de Colomb). N.B. Les profits générés seront utilisés pour l'organisation de nouvelles activités à toute la population.



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



MAIRE

Michel Bourassa

CONSEILLERS (ÈRES)

Monsieur Yves Robert
Madame Lorraine L. Lambert
Monsieur Pierre Picotte
Monsieur Jean-Pierre Frappier
Monsieur Alexis Charbonneau
Madame Mélanie Lacoursière

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Michel Bourassa

CONSEILLERS (ÈRES)

Monsieur Yves Robert
Madame Lorraine L. Lambert
Monsieur Pierre Picotte
Monsieur Jean-Pierre Frappier
Monsieur Alexis Charbonneau
Madame Mélanie Lacoursière